



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
en charge de la prévention

G O U V E R N E M E N T D E L A
P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

COMMUNIQUE DE PRESSE

Objet : Contrôle de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine à Tahiti et dans les îles en 2020

P. J. : -Etat du contrôle de l'eau distribuée à Tahiti et dans les îles
-Carte présentant la qualité de l'eau distribuée à Tahiti et Moorea

Le Centre d'hygiène et de salubrité publique (CHSP) a poursuivi en 2020 le contrôle des eaux distribuées par les réseaux et les fontaines publics dans les îles de Tahiti, Moorea, Raiatea, Tubuai, Rimatara, Raivavae, Nuku Hiva et Hiva Oa.

Par ailleurs, les communes de Papeete, Pirae, Arue, Mahina, Faa'a, Punaauia, Paea, Papara, Taiarapu Est, Moorea, Bora Bora, Taha'a, Tumara'a, Taputapuatea, Uturoa, Tubuai, Rimatara, Rurutu, Nuku Hiva et le Syndicat Intercommunal Te Oropaa (SITO) ont mis en place un programme d'autocontrôle sur leurs réseaux de distribution.

Au total, 1526 prélèvements ont été effectués sur 94 points de réseaux de distribution et 138 prélèvements sur 21 fontaines publiques.

Néanmoins, le contrôle de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine a été perturbé une partie de l'année 2020 par les restrictions de déplacement et l'arrêt des liaisons aériennes avec les îles, liés à l'épidémie de COVID-19. De ce fait, seules les communes des Iles du Vent disposent d'un nombre suffisant de résultats pour faire l'objet d'un classement conformément à la réglementation.

Un état du contrôle de l'eau distribuée à Tahiti et dans les îles est présenté dans les tableaux de synthèse ci-joints.

Le classement annuel est établi à partir de l'ensemble des résultats obtenus. Il est représenté sur la carte ci-jointe.

Concernant les Iles du Vent, les principaux résultats sont les suivants :

- Seules 7 communes ont distribué de l'eau potable sur tout leur territoire : Papeete, Pirae, Arue, Mahina, Faa'a, Punaauia et Papara.
- 2 communes ont délivré de l'eau potable sur une partie de leur territoire : Taiarapu-Est (réseaux Van Bastolaer et Lucas) et Moorea (réseaux Nuuroa, Papetoai, Temae, Haumi et Maharepa 1 et 2).
- 6 communes : Paea, Teva I Uta, Taiarapu-Ouest, Taiarapu-Est, Hitiaa O Te Ra et Moorea, continuent de distribuer, sur tout ou partie de leur territoire, de l'eau non potable.

En 2020, seules les fontaines publiques Papemato à Papara, Van Bastolaer à Tairapu Est, Temae, Vaiare, Paopao, Nuuroa et Hotutea à Moorea ont délivré une eau potable.

Les causes de non-conformité de l'eau distribuée sont différentes selon les communes : l'utilisation exclusive de captages d'eaux superficielles, la mauvaise exploitation des installations de traitement d'eau potable, la vétusté des ouvrages existants, l'absence de traitement adapté et de désinfection des ressources. Malheureusement, le nombre de captages qui ne sont pas équipés de stations de potabilisation, demeure toujours important. On peut aussi déplorer pour certaines communes le non fonctionnement de ces installations alors qu'elles avaient été réceptionnées.

Les documents sont disponibles sur le site internet du CHSP :

www.hygiene-publique.gov.pf